



# Les Principes directeurs de l'OCDE et la fiscalité

*Votre communauté locale souffre-t-elle de l'insuffisance des infrastructures publiques telles que des écoles, des hôpitaux et des routes de qualité ? Les grandes entreprises qui opèrent dans votre pays évitent peut-être de payer des impôts équitables à votre gouvernement. Dans ce cas, les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à obtenir justice.*

## Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur la fiscalité

Les Principes directeurs de l'OCDE encouragent les entreprises à se comporter en bons citoyens dans le domaine de la fiscalité, en adoptant des mesures pour cesser d'éviter de payer des impôts dans le monde entier et de priver les gouvernements des recettes nécessaires. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :

- Payer les impôts rapidement en respectant non seulement la formulation littérale des lois fiscales applicables, mais aussi l'intention des législateurs concernés. Cela signifie que si les législateurs ont l'intention que l'impôt soit payé, les entreprises ne doivent pas utiliser de failles juridiques ou de méthodes d'évasion fiscale pour se soustraire à l'impôt.
- Mettre en œuvre des mesures pour lutter contre l'évasion fiscale, y compris des normes minimales pour éviter d'abuser des avantages fiscaux offerts par les conventions fiscales, conformément à la Convention multilatérale de l'OCDE pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.
- Respecter le principe de « pleine concurrence » pour les prix de transfert. Le principe de pleine concurrence est la meilleure pratique internationale pour s'assurer que les membres d'un groupe d'entreprises multinationales paient le même prix entre eux pour les transferts de fonds internes qu'ils le feraient pour des transferts avec des entreprises non apparentées. Ce principe vise à empêcher les entreprises d'un groupe de transférer injustement et à moindre coût leurs bénéfices ou leurs pertes entre elles pour éviter de payer des impôts.





- Donner la priorité à la transparence et à la communication d'informations sur les questions fiscales, conformément au projet de cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Des exemples de transparence incluent le partage d'informations sur les relations économiques intra-groupe et les pratiques en matière de prix de transfert ; la préparation et l'échange de rapports pays par pays ; et la divulgation de stratagèmes de planification fiscale agressive.
- Mettre en œuvre un système solide de gestion des risques fiscaux pour agir en tant qu'entreprise citoyenne. Les conseils d'administration des entreprises doivent rester informés pour éviter tous les risques potentiels liés à la fiscalité, non seulement les risques financiers et réglementaires, mais également les risques de réputation liés à l'évasion fiscale.

## Conseil

Les Principes directeurs de l'OCDE n'appellent pas les entreprises à faire preuve de diligence raisonnable spécifiquement en cas d'impacts préjudiciables liés à des pratiques fiscales irresponsables. Mais comme l'évasion fiscale est inextricablement liée aux droits de l'homme et aux atteintes à l'environnement, la société civile peut toujours appeler les entreprises à remédier à ces atteintes par le biais de leurs processus de diligence raisonnable. La société civile devrait dénoncer l'échec des entreprises à mettre en œuvre les recommandations du projet BEPS et d'autres bonnes pratiques émergentes en matière d'évasion fiscale. Dans la mesure du possible, la société civile devrait faire valoir que les pratiques des entreprises visant à éviter l'impôt violent en réalité l'intention des législateurs nationaux concernés. La société civile peut également se tourner vers d'autres organismes, tels que les Nations Unies, pour obtenir un soutien dans la lutte contre l'évasion fiscale.

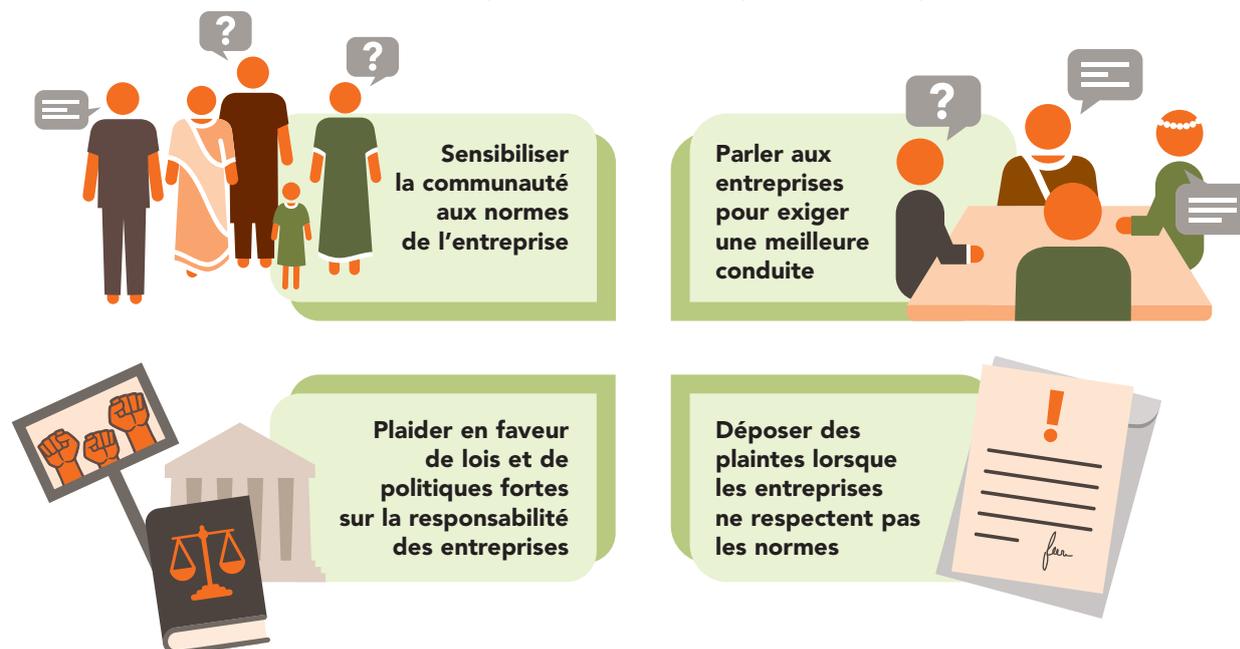
## Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

## Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



## À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

